

Vendredi 18 octobre 2024 - Chorges

Le Rendez-vous des Énergies

organisé en partenariat entre TE05 et l'AMF05

Territoire d'Énergie des Hautes-Alpes et l'association des Maires et Présidents de communautés des Hautes-Alpes renouvellent leur partenariat et vous proposent un nouveau Rendez-vous des Énergies.

Au travers de la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables du 10 mars 2023, les maires sont au cœur de la stratégie territoriale et peuvent s'engager dans la définition de zones d'accélération.

Cette journée permettra aux élus de prendre connaissance de projets et de partager des expériences innovantes : l'autoconsommation collective par exemple ou le développement de technologies comme l'hydrogène décarboné.



PROGRAMME

- **8 h 30** | **Café d'accueil**
- **9 h 00** | **Mot d'accueil** de Christian DURAND, Maire de Chorges.
Ouverture du Rendez-vous par Jean-Claude DOU, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes, Jean-Michel ARNAUD, Président de l'Association des Maires des Hautes-Alpes, Dominique DUFOUR, Préfet des Hautes-Alpes.
- **9 h 20** | **Table ronde** : « Être acteur de la définition des zones d'accélération : les Maires aux commandes de cette planification pour qu'elle rime avec accélération ».
- **10 h 00** | **Table ronde** : « Développer de nouveaux modèles économiques contractuels innovants permettant de valoriser une production d'énergie renouvelable auprès des consommateurs locaux avec la mise en œuvre de l'autoconsommation collective ».
- **10 h 30** | **Table ronde** : « Innover en développant des solutions de stockage d'énergie et en apportant des réponses complémentaires à l'intermittence des énergies renouvelables avec de nouvelles technologies comme l'hydrogène décarboné ».
- **11 h 10** | **Interventions** : « Un nouveau contrat de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique renouvelé sur le territoire de TE05 pour les 25 prochaines années garantissant la qualité du service concédé et adaptée aux enjeux de la transition énergétique ».
- **11 h 30** | **Interventions** : « Un outil de développement local au service des collectivités locales pour accompagner et accélérer le passage aux énergies renouvelables sur le territoire Haut-Alpin : La SEM Hautes-Alpes Énergies ».
- **12 h 00** | **Moment convivial** autour d'un buffet de produits locaux.
- **12 h 30** | **Cinq ateliers** en lien avec les thématiques abordées le matin seront ouverts tout l'après-midi.



Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 (TE05)
ZA la grande île Nord, 491 Rue des Pins
05230 **CHORGES**



territoire
d'énergie
HAUTES-ALPES • SyME05



AMF05 04 92 43 50 81
contact@maires05.com

